



Cours d'introduction pour futur-e-s détenteur-trice-s de chiens de protection des troupeaux

Ce cours théorique est destiné aux futur-e-s détenteur-trice-s de chien de protection des troupeaux (CPT) et aux autres personnes intéressées par les CPT. Il est obligatoire pour toutes les personnes qui souhaitent acquérir un CPT subventionné par l'OFEV. Lors de ce cours d'une journée les participant-e-s apprennent les bases de la détention de CPT et abordent la thématique de la gestion des conflits et des accidents liée à l'utilisation de ces chiens. Ce cours est une des nombreuses offres destinées à soutenir/préparer les personnes qui vont devenir détenteur-trice-s de CPT.

Date : Samedi 9 novembre 2024 de 9h00 à 16h00

Lieu : Institut agricole de Grangeneuve (IAG), Grangeneuve, Rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux FR

Responsables : François Meyer, AGRIDEA (francois.meyer@agridea.ch)
Ueli Pfister, AGRIDEA (ulrich.pfister@agridea.ch)

Référence : 24.321 C

Objectifs : Les participants apprennent à connaître :

- les bases de la cohabitation avec des CPT (avant tout le triangle relationnel, le comportement de concurrence orienté sur la ressource et la prévention des conflits et des accidents) ;
- les bases légales liées à la détention de CPT ;
- les possibilités de soutien et d'aide destinées aux (futurs) détenteur-trice-s de CPT officiels.

Public : Agriculteur-trice-s qui montrent un intérêt ou qui veulent acquérir des CPT soutenus par l'OFEV.

Toute personne souhaitant acquérir des CPT dans le cadre du programme fédéral (et recevoir les contributions correspondantes) doit avoir suivi ce cours théorique pour futur-e-s détenteur-trice-s de CPT avant d'acquérir un CPT.



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Programme du cours

| | |
|--------------|---|
| 09.00 | Accueil, café, croissants |
| 09.30 | Début du cours |
| | Le CPT |
| | Les bases légales |
| | La gestion des conflits |
| 12.00 | Repas de midi <i>(le repas se prendra à la cafétéria de l'IAG et est gratuit)</i> |
| 13.00 | Socialisation et adaptation |
| | Bien-être |
| | Bergerie-pâturage-alpage |
| | Placement et suite du processus |
| 16.00 | Fin |

Informations pratiques

Tarif du cours

La participation au cours est gratuite.

Inscription

[24.321 C](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions

Délai d'inscription

Vendredi 1 novembre 2024

Informations

+41 (0)21 619 44 06

cours@agridea.ch

En cas d'éventuelles contradictions, les indications figurant sur le site web font foi.